

Inrae crée une délégation à la déontologie, l'intégrité et l'éthique. Les explications de Ph. Mauguin et F. Simon-Plas

Inrae a choisi de réunir la déontologie, l'intégrité scientifique et l'éthique des projets de recherche au sein d'une unique délégation. Philippe Mauguin, PDG de l'Institut, et Françoise Simon-Plas, responsable de cette délégation, en expliquent l'organisation et les premières initiatives dans une interview à AEF info. Outre l'élaboration d'une charte, la délégation s'est déjà coordonnée avec d'autres directions d'Inrae pour concrétiser plusieurs actions, dont une formation des nouveaux directeurs d'unité à l'intégrité scientifique ou le recueil et l'analyse des liens d'intérêts des experts. Philippe Mauguin et Françoise Simon-Plas reviennent aussi sur les leçons à tirer de la médiatisation des experts durant la crise du Covid-19, et sur les menaces que font peser les croyances sur la science.

AEF info : Pourquoi Inrae a-t-il éprouvé le besoin de mettre en place une délégation regroupant tout à la fois les questions de déontologie, d'intégrité scientifique et d'éthique des projets de recherche ?

Philippe Mauguin : Ce sont autant de valeurs qui doivent être très fortes pour la recherche. L'intégrité scientifique en est un point cardinal, avec en particulier la nécessité d'avoir des données garanties. La déontologie, liée à la notion d'intérêt général du service de la fonction publique, conditionne l'indépendance de la recherche. L'éthique, enfin, renvoie à la question de savoir pourquoi on fait de la recherche et comment celle-ci tient compte de l'intérêt général. Ce sont trois notions différentes, mais qui ont une vraie congruence. Un exemple pédagogique en est fourni par les liens qu'ont pu entretenir des équipes de recherche avec l'industrie du tabac aux États-Unis, qui ont conduit à des études biaisées de par leurs questionnaires, leurs échantillons et leurs conclusions. Il nous a donc paru tout à fait pertinent que le périmètre de la nouvelle délégation couvre ces trois notions.

AEF info : Comment la délégation est-elle organisée ?

Françoise Simon-Plas : Elle comprend deux référents à l'intégrité scientifique, une référente déontologue et une référente à l'éthique des projets de recherche, dont l'activité est coordonnée par une déléguée qui remplit un rôle de "chef d'orchestre" : veille d'ensemble sur les évolutions réglementaires, institutionnelles et sociétales des sujets, appui à la direction générale et coordination des acteurs internes. Nous avons aussi constitué un comité de déontologie et d'intégrité scientifique, composé de 8 agents Inrae aux compétences et parcours divers, dont le rôle est de conduire une réflexion de fond et de proposer des actions qui favorisent la diffusion de ces valeurs au sein de l'institution.

Philippe Mauguin : Ce comité interne est distinct du comité consultatif commun d'éthique entre Inrae, le Cirad, l'Ifremer et

l'IRD, que préside Axel Kahn et qui vient d'être renouvelé pour une période de quatre ans. Ce dernier examine les questions éthiques que peuvent soulever les stratégies et les programmes de recherche que nous menons avec nos collègues, en France et à l'étranger, dans nos domaines : l'alimentation, l'agriculture, la mer, l'environnement et le développement durable. Un bilan de ses activités, qui est très riche, nous a d'ailleurs été récemment présenté en conseil d'administration. Ses travaux nourriront l'action de la délégation.

Composition de la délégation

La nouvelle délégation d'Inrae à la déontologie, à l'intégrité scientifique et à l'éthique des projets de recherche est composée de :

- **Françoise Simon-Plas**, déléguée ;
- **Cécile Janet**, référente déontologue ;
- **Antoine Kremer** et **Christian Duquennoi**, référents intégrité scientifique ;
- **Claire Lurin**, référente à l'éthique des projets de recherche.

AEF info : Comment la charte a-t-elle été élaborée ?

Françoise Simon-Plas : La proposition d'une nouvelle [charte](#) autour de ces valeurs a d'abord été validée par la direction générale. Il a été choisi de proposer un document assez concis, centré sur les principes, ayant vocation à être complété et enrichi par des textes complémentaires et plus opérationnels sur chacun de ses volets, dont le premier, sur la [politique d'intégrité scientifique](#), vient d'être publié lui aussi.

Pour la charte elle-même, qui a été principalement élaborée par un certain nombre de collègues avec les référents à l'intégrité scientifique et moi-même, nous avons tenu compte des attentes et interrogations que les agents d'Inrae ont exprimées sur ces valeurs à l'occasion d'une large enquête menée en interne sur la qualité de vie au travail. Une première version a été proposée au collège de direction et au comité de déontologie et d'intégrité scientifique, dont les remarques ont permis d'aboutir à la version finale, qui a été soumise au comité technique et au conseil d'administration.

AEF info : Comment la délégation se coordonne-t-elle avec les autres directions d'Inrae ?

François Simon-Plas : Cette question de la coordination avec les différentes fonctions internes est extrêmement importante, parce qu'elle touche à l'une de nos préoccupations essentielles, qui concerne la diffusion et l'appropriation des valeurs de déontologie, d'intégrité scientifique et d'éthique. La charte ne doit pas rester hors sol, mais prendre racine dans toutes les dimensions des activités d'Inrae. Nous avons donc bien sûr besoin de l'implication forte de toutes les directions opérationnelles de l'établissement, car ce sont elles qui aideront à faire vivre la charte au quotidien.

Pour les activités scientifiques proprement dites, nous sommes très régulièrement sollicités par la direction générale déléguée à la science et à l'innovation, les chefs de départements et les présidents de centres pour mener des actions de sensibilisation auprès de leurs agents. Avec la DRHDD (direction des ressources humaines et du développement durable), nous avons bâti un module spécifique de formation à l'intégrité scientifique venant s'insérer dans le cycle de formation que suivent nos nouveaux directeurs d'unité, qui a été déployé pour la première fois au printemps dernier.

Toujours dans le domaine des RH, une collaboration avec la responsable du pôle "concours" a permis d'établir une grille de recueil et d'analyse des liens d'intérêts personnels et professionnels que les membres des jurys des concours de recrutement peuvent avoir avec les candidats qui se présentent, assortie de recommandations sur la conduite à tenir sur chaque situation rencontrée. Cette grille sera appliquée à l'ensemble des concours externes de recrutement de scientifiques en 2021, avant d'être adaptée et généralisée à l'ensemble des concours de recrutement.

AEF info : Inrae dispose aussi d'une direction générale déléguée à l'expertise et à l'appui aux politiques publiques qui doit elle aussi fonder tout particulièrement son action sur les principes de transparence et de déontologie. Avez-vous

eu déjà l'occasion de travailler ensemble ?

Françoise Simon-Plas : Avec le directeur de la DEPE (direction des expertises, des prospectives et des études), nous avons conçu un formulaire très détaillé de recueil des liens d'intérêts des experts qui participent aux expertises scientifiques collectives diligentées par Inrae. À partir de ces déclarations, les collègues de la DEPE ont développé des méthodes d'analyse des relations des experts, à la fois entre eux et avec les partenaires. Ainsi, aujourd'hui, pour chacune de nos expertises collectives, l'ensemble de ces éléments – la déclaration individuelle des liens d'intérêts, le CV de chaque expert et l'analyse globale du panel d'experts et de ses interactions – est analysé par une commission que je préside et qui donne ou non son aval à la participation de chaque expert. Ces informations nous permettent aussi d'identifier d'éventuels manques ou déséquilibres au sein du collectif d'experts, au regard du sujet à traiter.

Nous nous sommes d'ailleurs rapprochés de nos collègues de l'Inserm, qui sont aussi très moteurs sur ces sujets d'analyse et de gestion des liens d'intérêts et d'expertise collective, et allons développer une interface informatique qui facilitera le recueil et l'analyse des liens d'intérêts des experts.

Collaboration avec la direction de la communication sur la prise de parole publique des chercheurs

La délégation de Françoise Simon-Plas et la direction de la communication sont également amenées à coopérer, en premier lieu pour la diffusion de la charte et de ses textes complémentaires à l'ensemble des agents d'Inrae. "Au-delà de cet aspect, l'un de nos prochains chantiers communs est de réaliser un guide qui rappelle les enjeux de la prise de parole publique des chercheurs en matière de déontologie, d'éthique et d'intégrité", signale Françoise Simon-Plas. "L'objectif est de proposer des repères qui permettent de garantir le respect de ces valeurs en toutes circonstances."

AEF info : Numériquement parlant, quel est le volume des signalements de manquements à l'intégrité scientifique qui remonte chaque année à Inrae ? A-t-on aussi une idée du nombre d'interventions en matière de déontologie ?

Françoise Simon-Plas : Pour l'intégrité scientifique, nous avons environ une demi-douzaine de cas qui sont instruits chaque année par les référents. Dans leur majorité, ce ne sont pas des cas de fraude délibérée, mais plutôt des pratiques qui se situent dans la "zone grise" des manquements à l'intégrité. Pour autant, nous les instruisons de la même manière approfondie, pour bien marquer que tous les cas sont importants et que tout début de méconduite peut très vite dériver vers des manquements plus graves.

Pour ce qui relève de la déontologie, la comptabilité est un peu plus compliquée à tenir car cela englobe des sujets beaucoup plus divers qui peuvent remonter à travers de multiples canaux : RH, partenarial, juridique... Au total, nous sommes dans un ordre de grandeur de 40-50 demandes de conseil chaque année. D'une manière générale, nous sommes ici plutôt dans une démarche de prévention et de conseil car quand on se retrouve face à une situation qui a déjà sérieusement dérapé, ce n'est plus du ressort de la déontologie mais de la direction des affaires juridiques. L'un des chantiers de 2021 sera de parvenir à mieux organiser la remontée des questions et à leur apporter un traitement plus homogène.

AEF info : En quoi consiste concrètement l'action sur l'éthique des projets de recherche ?

Françoise Simon-Plas : Une réflexion a été menée au sein d'AllEnvi pour identifier les actions à mener afin d'aider les chercheurs à identifier les enjeux éthiques associés à leurs projets, dès leur conception. Ces enjeux ne portent pas seulement sur les conséquences possibles d'un projet de recherche, mais également sur la manière dont il sera mené, dont le protocole est conçu, dont les données seront recueillies. La prise en compte de cette dimension va nécessiter tout un panel d'actions, mais le principe de base, c'est de s'appuyer sur une évaluation des enjeux éthiques faite par le porteur du projet lui-même, à travers une grille d'auto-analyse, qui pourra ainsi l'amener à se rapprocher de la référente éthique en cas de besoin. Et dans les cas les plus sensibles, il est prévu que les projets soient soumis à l'avis formel d'un comité

d'éthique, dont les contours sont actuellement à l'étude.

L'activité scientifique nest plus protégée du champ des croyances.

AEF info : Fin octobre dernier, des "scientifiques des ateliers d'écologie politique de Toulouse, Montpellier, Paris Île-de-France et Rennes" ont invoqué l'éthique pour vous demander d'annuler la participation d'Inrae à un colloque sur la chimie et l'agriculture durable, au motif que les industriels y étaient "surreprésentés" et qu'il faudrait éviter "toute collusion entre la recherche académique et des intérêts privés qui pourrait se faire au détriment de l'intérêt général". Que leur avez-vous répondu ?

Philippe Mauguin : Le colloque a été reporté pour cause de Covid, mais nous avons expliqué à ces chercheurs, dont la démarche nous a étonnés, pourquoi nous n'allions pas répondre de manière positive à leur demande. D'abord parce qu'il est hors de question que nous censurons la parole d'un de nos chercheurs, en l'occurrence notre directeur scientifique environnement, Thierry Caquet. À ma connaissance, jamais Inrae n'a demandé à des chercheurs de ne pas participer à un colloque et rien ne saurait justifier un tel précédent. Ensuite, il est précisément du rôle de nos scientifiques que d'aller expliquer aux parties prenantes pouvant avoir une approche conservatrice de l'agriculture que la recherche en agroécologie apporte de vraies solutions alternatives.

Plus généralement, on peut observer que la crise sanitaire a mis davantage la science au cœur de la société. On peut s'en réjouir, mais le revers de la médaille, c'est que les chercheurs se retrouvent propulsés dans un débat public qui, à l'heure des fake news, s'exprime aussi à travers des interpellations parfois très violentes, voire des menaces de la part de groupes de pression qui rejettent tout ce qui ne va pas dans le sens de leur "vérité". Nous-mêmes pouvons être menacés – certains de nos chercheurs l'ont été, je l'ai été aussi – et nous avons eu à subir des exactions dans nos laboratoires. Nous y faisons donc très attention et protégeons nos chercheurs, y compris juridiquement quand c'est nécessaire.

Françoise Simon-Plas : Je crains malheureusement que ces menaces ne soient pas anecdotiques, mais traduisent une tendance de fond, à savoir que l'activité scientifique n'est plus protégée du champ des croyances. Désormais, un résultat exprimé par un chercheur n'est plus pris comme une réalité que l'on constate et sur laquelle il n'y a pas de jugement à porter, mais comme une croyance venant en heurter d'autres. Le phénomène est particulièrement préoccupant et me semble nécessiter une réflexion collective assez urgente.

Ce que la crise nous apprend, c'est qu'il faut être capable de résister à la pression des médias.

AEF info : L'épidémie de Covid-19 a aussi révélé que les trois valeurs "cardinales" de la science que devraient être la déontologie, l'intégrité et l'éthique n'ont pas toujours su résister à la médiatisation, voire à l'ego de certains chercheurs. Quelles leçons en tirez-vous pour la communauté que représente Inrae ?

Philippe Mauguin : Lorsque l'on est dans une telle situation de crise avec autant d'incertitudes, il est normal que chacun soit avide d'information. La réalité, c'est que pour décrypter ce virus et les mécanismes de la pandémie, il faut mobiliser une expertise collective pluridisciplinaire et que cela prend du temps. Beaucoup trop de temps pour les citoyens et les médias. D'où cette succession de prises de paroles souvent désordonnées de la part d'experts divers – scientifiques, virologues, épidémiologistes, infectiologues, médecins... – à qui les médias demandent de livrer sans attendre leur compréhension du phénomène en trois minutes maximum.

Ce que cela nous apprend, c'est qu'il faut être capable de résister à la pression des médias. Mais évidemment, ce n'est pas si simple. Nous préparons et accompagnons nos chercheurs lorsqu'ils sont sollicités par les médias. Sur des sujets complexes, concernant directement l'Institut et nécessitant des éclairages variés, nous ne nous privons pas non plus

d'émettre des avis au nom d'Inrae, comme nous avons pu le faire sur la question de l'édition du génome des animaux et des végétaux.

Et pour en revenir au coronavirus, il faut saluer l'initiative prise par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation d'avoir créé une plate-forme mettant en avant toute l'expertise collective des organismes de recherche et d'universités sur le sujet ([lire sur AEF info](#)). Toutes nos institutions partagent les mêmes valeurs de transparence, d'éthique, de déontologie et d'intégrité, et cette coordination inédite dans l'information scientifique est je crois un bon niveau de réponse à cette difficulté de démêler le vrai du faux.

AEF info est un **groupe de presse professionnelle numérique et organisateur d'événements**. AEF info produit tous les jours une information de haute qualité qui mobilise une équipe de **80 journalistes** spécialisés permanents à Paris et en régions.

C'est un outil de travail, d'aide à la décision, d'information et de documentation utilisé tous les jours par plus de **20 000 professionnels et 2 000 organisations abonnées** (médias, institutions, collectivités territoriales, entreprises, fédérations, syndicats, associations).

5 SERVICES D'INFORMATION, 18 DOMAINES ET 2 HEBDOS

Les cinq services d'information spécialisés d'AEF info diffusent (Social RH, Enseignement Recherche, Développement durable, Habitat & urbanisme, Sécurité Globale) à leurs abonnés un service d'information continue par courrier électronique et via l'application mobile. Être abonné à ces services, c'est avoir l'assurance d'être informé rapidement, précisément et objectivement des faits essentiels.

Cliquez ici pour tester gratuitement les services d'information AEF info
